

NOS VALEURS

➤ CONFIANCE

Des interlocuteurs à votre écoute à tout moment !

➤ PROXIMITÉ

Assurer le maillage territorial en milieu rural mais également le maintien et développement du lien social

➤ SOLIDARITÉ

Service réactif face à vos diverses demandes les plus urgentes (accident, maladie...)

➤ PROFESSIONALISME

Création de postes sur-mesure en fonction des besoins des entreprises. Développement des compétences des salariés selon leurs attentes

➤ CULTURE D'ENTREPRISE

Avoir accès à différentes cultures d'entreprise en variant les exploitations et/ou domaines d'activité

➤ ESPRIT COLLECTIF

Une combinaison de structures partenaires pour vous accompagner dans tous vos besoins liés à l'emploi en agriculture

CONTACTS PARTENAIRES



FEDERATION DES CUMA NORMANDIE

☎ 02.35.61.78.21

📧 seine-normande@cuma.fr



SERVICE DE REMPLACEMENT NORMANDIE

☎ 02.31.47.22.84

📧 celine.marochin@servicederemplacement.fr



AIDSA

☎ 02.35.59.74.22

📧 aidsa@aidsa.fr



CERCLE D'ECHANGES DE L'EURE

☎ 02.32.35.77.75

📧 contact@ce27.fr



ARBORESCENCE GE

☎ 02.32.35.62.35

📧 contact@ge-arborescence.fr



ANEFA NORMANDIE

☎ 02.31.70.88.90

📧 anefa-normandie@anefa.org



OSEZ L'EMPLOI PARTAGÉ



« Se réunir est un **début**, rester ensemble est un **progrès**, travailler ensemble est la **réussite** »

(Henri FORD)



Avec le soutien de la Région
dans le cadre du Contrat d'objectifs



Pourquoi l'emploi partagé ?

Des avantages pour les chefs d'entreprise

- Répondre à des besoins de main d'œuvre et de compétences
- Sécuriser les exploitations dans les situations d'urgence (accident, démission, maladie...)
- Déléguer des tâches
- Mutualiser les coûts d'un salarié
- Se libérer de la gestion administrative
- Accompagner le développement des entreprises
- Fidéliser les salarié(e)s

Des avantages pour les salarié(e)s en agriculture

- Avoir un seul employeur (1 contrat de travail unique et 1 bulletin de salaire)
- Développer ses compétences
- Bénéficier d'un métier diversifié
- Connaître des cultures d'entreprises différentes
- Profiter d'un dynamisme collectif
- Disposer d'une relation de confiance et de proximité d'une part avec l'employeur et d'autre part avec le chef d'entreprise

